

COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis municipal 09/12
relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2013

RAPPORT

La Commission des Finances composée de MM Antoine Briachetti, Robert Dutoit (absent à la 1^{ère} séance), François Martignier, Michel Ruffieux et Mme Christiane Matthey (rapporteur) s'est réunie les 27 août 2012 et 4 septembre 2012. Mme Célia Rastello et M. Bruno Daengeli étaient absents et excusés.

Lors de la première séance, M. le syndic Didier Lohri, accompagné des municipaux François Matthey et Pierre Miauton nous a commenté ce préavis.

La Commission a pris note avec satisfaction que le taux d'imposition ne sera pas changé pour 2013. Elle pense qu'il est raisonnable de maintenir le taux actuel jusqu'à ce que les effets financiers des éléments indépendants de la commune soient connus.

Il ne faut toutefois pas oublier qu'une charge supplémentaire sera déjà à payer pour l'eau et les déchets en 2013.

Conclusion :

La Commission des Finances, propose au Conseil Communal de Bassins

- **d'accepter l'arrêté d'imposition pour 2013 comme présenté dans le préavis municipal no 9/12 soit 70 points d'impôts communaux et le tableau du préavis pour les autres impôts**
- **d'autoriser la Municipalité à le soumettre à la ratification du Conseil d'Etat en vue de son application pour 1 an, dès janvier 2013.**

Bassins, le 28 septembre 2012

Antoine Briachetti



Robert Dutoit

François Martignier



Michel Ruffieux

Christiane Matthey (rapporteur)

